

Assemblée générale mixte du 28 avril 2023 à 10 heures

Ordre du jour

Partie ordinaire:

- 1. Approbation des opérations et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022 Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement
- 2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- 3. Affectation du résultat
- 4. Conventions réglementées
- 5. Nomination de Madame Anne-Brigitte Spitzbarth en qualité d'administratrice indépendante
- 6. Nomination de Madame Nathalie Tarnaud-Laude en qualité d'administratrice indépendante
- 7. Nomination de Monsieur Guillaume Cadiou en qualité d'administrateur indépendant
- 8. Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration visée à l'article L. 22-10-8 du Code de commerce
- 9. Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration visée à l'article L. 22-10-8 du Code de commerce
- Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général visée à l'article L. 22-10-8 du Code de commerce
- 11. Fixation du montant global annuel alloué aux Administrateurs en rémunération de leur activité conformément aux dispositions de l'article L.225-45 du code de commerce
- 12. Approbation des informations visées au I. de l'article L.22-10-9 du Code de commerce relatives aux rémunérations des mandataires sociaux
- 13. Approbation des éléments de rémunération et avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Joël Séché, Président du Conseil d'administration
- 14. Approbation des éléments de rémunération et avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Maxime Séché, Directeur Général
- 15. Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue du rachat par la Société de ses propres actions pour une durée de dix-huit (18) mois



Partie extraordinaire:

- 16. Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes suivie de l'émission et l'attribution gratuite de titres de capital ou de l'élévation du nominal des titres de capital existants, pour une durée de vingt-six (26) mois)
- 17. Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions en faveur des membres du personnel et/ou des mandataires sociaux des sociétés du groupe, emportant renonciation par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription pour une durée de trente-huit (38) mois)
- 18. Autorisation à l'effet d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre au bénéfice de mandataires sociaux et de membres du personnel, emportant renonciation par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription pour une durée de trente-huit (38) mois)
- 19. Plafond global des augmentations de capital
- 20. Pouvoirs aux fins de formalités légales

=======